

M 263 A – 24.05

Motion du Conseil municipal de Vernier du 21 mai 2024

relative à l'objet suivant :

BABYSITTING POUR LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

le Conseil municipal de Vernier, par 17 OUI et 12 NON,

invite le Conseil administratif :

- 1 à étudier la faisabilité d'un financement de babysitting pour les Conseillères et Conseillers municipaux qui en auraient besoin pour les séances du Conseil municipal et des Toutes commissions réunies (TCR) ;
- 2 à prévoir un budget à cet effet, et à en informer les personnes potentiellement intéressées.

